

Compte - rendu de la séance du Mercredi 07 Avril 2021

DEPARTEMENT

République Française

Lozère

Mairie de BADAROUX

Séance réunie sous la présidence de Valérie VIGNAL-CHEMIN, Maire.

Etaient présents

Valérie VIGNAL-CHEMIN, Noé LAURENÇOT, Benoit VALARIER,
Nathalie BLACLARD, Sandrine BRUEL- MARTIN,
Marie-Hélène CASTELLANI - PLAN, Patrick SAINT-JEAN, Xavier SOUCHON,
Aline BONICEL, Fabien COLOMB, Herve CATALANO, Sandy JOURDAIN,
Fabienne GELY, Stéphanie PASI.

Etait représentée : Marie Sophie BLIN, pouvoir donné à Hervé CATALANO.

Secrétaire de séance : Aline BONICEL

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu du 17.03.2021

Budget

- Affectation du résultat de fonctionnement 2020 (Modification)
- Vote des taux des taxes locales 2021
- Vote du budget primitif communal 2021
- Vote des subventions versées aux associations 2021

Voirie

- Dénomination des rues du PRAE

- Questions diverses

Approbation du compte-rendu de la séance du 17.03.2021

Le compte - rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

Affectation du résultat de fonctionnement 2020

Mme le Maire informe l'assemblée que suite à une mauvaise interprétation de l'affectation du résultat de fonctionnement 2020, il convient d'annuler la délibération du 17.03.2020.

En effet, la somme de 32 650.96 € a été affectée à la ligne 002 recette de fonctionnement et non au 1068 recette d'investissement.

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020

- Constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 32 650.96 €

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	32 650.96
Résultat cumulé au 31/12/2020	32 650.96
A.EXCEDENT AU 31/12/2020	32 650.96
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. <u>compte 1068</u>	<u>32 650.96</u>
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (<u>compte 1068</u>)	32 650.96

Vote des taux d'impositions 2021

Une note d'information du 12 mars 2021 se compose de deux annexes qui présentent, d'une part, la baisse des impôts de production et la refonte de la fiscalité locale liée à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et d'autre part, les autres dispositions afférentes à la fiscalité locale prévues par la loi de finances pour 2021.

A compter de 2021, il n'y a plus d'allocation Taxe Habitation concernant les personnes de condition modeste (le montant perçu en 2020 est pris en compte dans le coefficient correcteur qui équilibre la réforme).

Plusieurs simulations des produits attendus sont soumises à l'assemblée :

Taxes	Taux 2020 %	Taux 2020 Département %	Total %	Bases prévisionnelles 2021	Produit fiscal à taux constant
TFB	17,26	23,13	40,39	980 600	396 064
TFNB	167,18		167,18	17 900	29 925
Produit total de référence					425 989
Effet du coefficient correcteur					-117 985
Allocations compensatrices					18 683
Autres ressources fiscales indépendantes des taux votés en 2021					13 485
Montant total prévisionnel 2021					340 172

Evolution du produit attendu	Produit fiscal attendu	Coefficient de variation proportionnelle	Taxes	Taux	Produit
14 011	440 000	1,03289	TFB	41,72	409 106
			TFNB	172,68	30 910
			Total		440 016
24 011	450 000	1,056365	TFB	42,67	418 422
			TFNB	176,6	31 611
			Total		450 033
34 011	460 000	1,07984	TFB	43,61	427 640
			TFNB	180,53	32 315
			Total		459 955
Taxes Taux 2020 Commune	Taux 2021 Commune	Taux 2021 Département	Total	Bases prévisionnelles 2021	Produit fiscal à taux constant
TFB 17.26	19.00	23,13	42,13	980 600	413 127
TFNB 167,18	185.00		185,00	17 900	33 115
Produit total de référence					446 242
Effet du coefficient correcteur					-117 985
Allocations compensatrices					18683
Autres ressources fiscales indépendantes des taux votés en 2021					13 485
Montant total prévisionnel 2021					360 425

Madame le Maire propose donc de voter les taux des taxes directes locales pour l'année 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de voter ces taux à l'unanimité.

Taxes Taux 2020 Commune	Taux 2021	Taux 2021 Département	Total %	Bases prévisionnelles 2021	Produit fiscal à taux constant
TFB 17,26 %	19.00%	23,13 %	42,13	980 600	413 127
TFNB 167,18 %	185 %		185,00	17 900	33 115
Produit total de référence					446 242
Effet du coefficient correcteur					-117 985
Allocations compensatrices					18683
Autres ressources fiscales indépendantes des taux votés en 2021					13 485
Montant total prévisionnel 2021					360 425

Vote des subventions aux associations pour 2021

Mme le Maire, propose d'attribuer une subvention aux associations suivantes pour l'année 2021 :

LES RANDONNEURS	200.00
FOYER RURAL	400.00
POKER	400.00
DIANE DU GEVAUDAN	200.00
AMICALE DES POMPIERS	300.00
PREVENTION ROUTIERE	60.00
SECOURS CATHOLIQUE	60.00
SECOURS POPULAIRE	60.00
RESTOS DU COEUR	60.00
COOPERATIVE SCOLAIRE	100.00
LES CONFETTIS "ECOLE PUBLIQUE"	550.00
APEL "ECOLE SACRE-COEUR"	550.00
OGEK NOTRE-DAME	21 612.80
EPICERIE SOLIDAIRE	100.00
COMPAGNIE DU LEZARD	2500.00
TOTAL	27152.80
PAYS D'ART ET HISTOIRE	2020.00

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser les subventions aux associations citées ci-dessus.

Site du PRAE : Dénomination des rues

Madame le Maire informe les membres présents qu'il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, notamment celles qui sont seront situées sur le site du **PRAE**.

Elle informe l'assemblée qu'une délibération en ce sens avait été prise lors de la séance du conseil municipal du 26.09.2019 en adoptant les noms de rues suivantes :

- . Rue du Redoundel
- . Rue du Mazel
- . Rue du Chazal

Dans le cadre de l'aménagement du Parc Régional d'Activités Economiques Jean-Antoine CHAPTAL à Badaroux, les travaux de la tranche 1 étant sur le point d'être réceptionnés, il convient de définir le nom des rues.

Considérant l'intérêt communal que représente la dénomination d'une rue et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal :

- Valide le principe général de dénomination des rues du PRAE
- Annule la délibération du 26.09.2019

- Adopte de nouvelles dénominations par 11 voix pour et 4 abstentions :

- . **Rue Alain BERTRAND**
- . **Rue de la Fontaine des 3 Maries**
- . **Rue des Charbonniers**

- Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote du budget primitif - Badaroux

Après avoir entendu la présentation du budget primitif de l'exercice 2021 de la Commune de Badaroux,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Badaroux pour l'année 2021 présenté par M. Benoît VALARIER, 1er Adjoint au Maire.

Ledit budget s'équilibre en recettes et en dépenses et s'élève à :

En recettes à la somme de : 921 073.03 Euros

En dépenses à la somme de : 921 073.03 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	186 667.15
012	Charges de personnel, frais assimilés	264 943.38
014	Atténuations de produits	27 259.82
65	Autres charges de gestion courante	76 154.80
66	Charges financières	600.00
67	Charges exceptionnelles	200.00
022	Dépenses imprévues	17 500.00
023	Virement à la section d'investissement	16 000.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 876.96
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		602 202.11

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	1 500.00
70	Produits des services, du domaine, vente	87 411.95
73	Impôts et taxes	346 551.00
74	Dotations et participations	151 557.33
75	Autres produits de gestion courante	14 178.00
76	Produits financiers	3.83
77	Produits exceptionnels	1 000.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		602 202.11

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	45 000.00
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	163 100.90
23	Immobilisations en cours	106 770.02
16	Emprunts et dettes assimilées	4 000.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		318 870.92

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	153 065.34
16	Emprunts et dettes assimilées	60 000.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	39 500.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	32 650.96
021	Virement de la section de fonctionnement	16 000.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 876.96
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	4 777.66
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		318 870.92

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Affaire BEDRY / WAREMBOURG / COMMUNE

Vu les documents de modification du parcellaire cadastral et du plan d'arpentage établis par M.BOISSONNADE, géomètre pour une régularisation foncière.

Mme le Maire propose au Conseil Municipal de :

- Procéder à la cession d'une partie de la parcelle AL 108 à M. Benoît BEDRY et Mme Marianne WAREMBOURG, soit 2a 07ca.
- de notifier aux acquéreurs que les frais de géomètre et de notaire soient à leur charge.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Vote par 14 voix pour et 1 abstention les propositions
- Autorise Mme le Maire à signer toutes les pièces nécessaires afférentes à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

Fiscalité

M. Benoît VALARIER expose les différentes simulations d'augmentations des taxes locales (FB-FNB).

Il explique qu'une augmentation permettrait de pouvoir emprunter dès le mois de juillet au plus 60.000 € afin de porter les projets d'investissements.

Il projette un diaporama du site de « collectivites-locales.gouv.fr », portail de l'Etat au service des collectivités.

M. Noé LAURENÇOT précise qu'une augmentation de la fiscalité implique une augmentation des aides de l'Etat. Il souhaite être informé des bases retenues pour le calcul de la TFNB.

Mme le Maire fait part de l'acquisition d'une mini pelle groupant Pelouse et Le Born. Un titre de recettes sera émis à ces deux communes afin qu'elles remboursent leur part à notre commune.

Remplacements vacances des employés du service technique

Un contractuel sera embauché pendant 2 mois pour remplacer Bernard et Christophe lors de leurs congés d'été, afin de poursuivre les diverses tâches sollicitées.

Un contractuel sera également embauché comme chaque année pour remplacer Mme MEYNADIER lors de son mois de congés d'été pour effectuer l'entretien des bâtiments communaux.

Saison culturelle

La Compagnie du Léopard continuera d'assurer la saison culturelle à Badaroux ainsi que le Festival du Môme O Cœur, mais ce dernier sera pris en charge par Mende. D'où l'octroi d'une subvention de 2500 € par Badaroux au lieu de 4000 €.

Ecole Eliane RAJCHNUDEL

Mme le Maire et Mme Stéphanie PASI donnent le compte-rendu de leur entrevue avec le DASEN, elles auront un autre entretien courant Mai 2021 pour refaire un point sur la fermeture de classe à la rentrée en fonction l'évolution de nouvelles inscriptions.

Concours photos « Badaroux l'hiver »

Très attentivement, les Conseillers Municipaux ont sélectionné 7 photos (N°2,3,5,7,11,17,15) sur les 17 prises par les Badarousiens .

Les résultats seront communiqués au Foyer Rural qui désignera les heureux gagnants.

Séance clôturée à à 20 h 03.

Valérie VIGNAL-CHEMIN, Maire.